



EUROPAN 14 EUROPAN NEDERLAND

c/o URBANOFFICE Architects
Zeeburgerpad 16, 1018 AJ Amsterdam - NL
office@euopan.nl
www.euopan.nl
Néerlandais, Anglais
9h - 17h, du lundi au vendredi

SECRETARIAT NATIONAL Bas Lagendijk, secrétaire

COMPOSITION DU COMITÉ NATIONAL

La fondation Europan Nederland est responsable de la compétition organisée aux Pays-Bas. Le comité national est constitué par le conseil d'administration de la fondation.

Président Olof van der Wal
Secrétaire Helena Casanova
Trésorier Jonathan Woodroffe
Membres André Kempe
 Madir Shah
Membre du Conseil européen
 Vacant

SITES ET PRIMES DISPONIBLES

5 sites: Amsterdam #1 - Papaverdriehoek, Amsterdam #2 - Transformatorweg,
Amsterdam #3 – H-buurt, Amsterdam #4 – Piarccoplein, Amsterdam #5 - Sluisbuurt
10 prix: 5 lauréats et 5 mentionnés
mentions spéciales

PUBLICITÉ DU CONCOURS EUROPAN 14

Voir www.euopan.nl

EXERCICE DE LA PROFESSION POUR LES ARCHITECTES ÉTRANGERS

L'installation aux Pays-Bas en tant qu'architecte, urbaniste, paysagiste ou architecte d'intérieur est libre, mais les titres d'architecte, urbaniste, paysagiste ou architecte d'intérieur sont protégés depuis 1988. Autrement dit, toute personne souhaitant utiliser ces titres sur le territoire néerlandais doit se faire enregistrer auprès du Stichting Bureau Architectenregister (Bureau d'enregistrement des architectes) à La Haye. Tous les membres d'une équipe en compétition sur un des sites néerlandais et utilisant un de ces titres devra avoir la nationalité néerlandaise ou être résident aux Pays-Bas, avoir terminé ses études avant janvier 2015, et être enregistré auprès du Bureau des Architectes (www.architectenregister.nl)

PUBLICATIONS DES CONCOURS EUROPAN

Résultats

Après chaque concours, les résultats sont publiés par Europan Nederland.
Voir www.europan.nl pour de plus amples informations.

Réalisations

Voir www.europan.nl